

Annexe I – Calendrier récapitulatif des opérations électorales du Conseil national des astronomes et physiciens

Dates	Opérations du scrutin du 3 juillet 2023	Observations
Samedi 31 décembre 2022	Appréciation de la situation des électeurs	
Vendredi 10 février 2023	Date limite de réception par les établissements des demandes d'inscription des chercheurs sur les listes électorales. Date limite de réception par les établissements des demandes de rattachement à une section du Conseil national des astronomes et physiciens des personnels assimilés	
Lundi 20 février 2023	Affichage des listes électorales provisoires dans les établissements	
Lundi 13 mars 2023	Date limite de transmission auprès des établissements des demandes en rectification des listes électorales	Lettres recommandées avec avis de réception
Vendredi 24 mars 2023	Affichage, dans les établissements, des listes électorales définitives arrêtées par le MESR	
Vendredi 7 avril 2023	Date limite de dépôt ou de réception des listes de candidats au MESR	Lettres recommandées avec avis de réception ou courrier électronique
Jeudi 20 avril 2023	Affichage des listes définitives des candidats par les établissements	
Mardi 2 mai 2023	Envoi du matériel de vote aux établissements. Les électeurs votent dès réception du matériel	
Mercredi 24 mai 2023	Date limite de transmission par les établissements du matériel de vote aux électeurs	
Vendredi 16 juin 2023 à minuit (cachet de la poste faisant foi)	Clôture du scrutin. Date limite d'envoi des votes par correspondance au MESR	
Lundi 3 juillet 2023	Recensement des votes et des émargements des listes électorales. Dépouillement du scrutin par le bureau de vote central	
Lundi 10 juillet 2023	Publication des résultats par le MESR	